

## L'assainissement au cœur de la séance du conseil municipal

### **\* Assainissement :**

Le Conseil Municipal valide l'achat d'une bande de terrain de 4 à 5 mètres à l'ouest de la parcelle où sera construite la station d'épuration de Verne, au prix de 0.40 € le M2 pour la création de l'accès à la station. En ce qui concerne la station de la Dauze, un problème de fuite sur des diffuseurs d'air a été détecté. Le coût des réparations s'élève à 10 940 € HT auquel il faut ajouter 4 550 € HT pour la location d'un hydroéjecteur le temps des travaux. Grâce à l'intervention du nouveau directeur des services techniques de la Communauté de Communes, un planning de tâches a été établi en collaboration avec les services de la Police de l'Eau et de la DDT de façon à obtenir une autorisation de bipasse pour une durée maximum de 4 jours, ce qui dispense de la location de l'hydroéjecteur.

### **\* Point sur le pôle médical :**

Le dossier de consultation des entreprises devrait être prêt pour le 11 juin. Une commission composée de 11 membres du conseil, d'un représentant de l'ADMR, des cabinets infirmiers et dentaire, se réunira afin d'étudier et de valider le DCE pour le lancement de la consultation. Le Conseil Municipal valide l'avenant N° 1 du contrat de maîtrise d'œuvre d'un montant de 2500 € HT soit 1 600 € HT pour adaptation du projet initial suite à changement de site et 900 € réalisation du permis d'aménager.

### **\* Compte rendu des commissions :**

- **Aménagement du territoire** : cette commission a recensé toutes les propriétés communales, biens de section avec leurs spécificités et a répertorié ces données sur des cartes plastifiées affichées sur un mur afin d'avoir une vue globale de la commune.
- **Développement durable** : une étude pour le changement du tarif jaune au tarif bleu pour le bâtiment de la Mairie est en cours. Toutes les idées pour créer un éclairage de l'église seront les bienvenues.
- **Cadre de Vie** : afin d'embellir le cœur du village, la commission a prévu l'aménagement de la petite Place vers l'abri bus et a privilégié la plantation de vivaces.
- **Communication-Association** : Un planning pour l'organisation de la fête d'été a été envoyé à chaque élu afin de s'inscrire pour aider le comité des fêtes.

### **\* Questions diverses**

- **Cinévasion** : Subvention de 780 € accordée à Cinévasion : une ouverture de crédit des comptes 6574 et 744 est votée pour cette somme.

### **- Point sur les emplois :**

- Raymond Robert a terminé son Contrat Aidé le 4 mai dernier. Son dossier pour conclure un nouveau contrat parcours emploi compétence (PEC) n'a pas été retenu par la commission départementale. Un CDD de 6 mois a été conclu avec lui.
- Le contrat parcours emploi compétence de Laurent Gibert vient de passer en commission le 28 mai 2018 et a été accepté.

Il faut préciser que si le service technique continue à réaliser les travaux en régie, à assurer l'entretien des terrains (notamment le désherbage, terrain de foot ...) et autres. La création d'un 5ème emploi semble prévisible à moins de privatiser certaines tâches.

- le contrat de Laurence Mounier prend fin le 31 août prochain. Une réorganisation des horaires est à l'étude compte tenu du retour de la semaine à 4 jours, mais l'emploi complémentaire d'une aide maternelle paraît nécessaire.

- Valérie Bonhomme est en contrat CDD pour 6 mois jusqu'au 16 novembre 2018. Il faut réfléchir à la suite donnée à ce contrat sachant que les postes des 2 titulaires se libéreront dans un proche avenir.

- **Pacte financier et fiscal** : le Conseil Municipal donne son accord sur le lancement par la Communauté de Communes des Sucs de l'étude pour la mise en place d'un pacte financier et fiscal intercommunal à 16 voix Pour et 2 abstentions.

- **Jurés d'assises** : le tirage au sort désigne Christelle Decitre, Stéphane Aulagnier, Claude Samuel.

- **Bureau de Poste** : le responsable de la Poste M. David Ollagnier a rencontré André Defour pour l'informer de la fermeture de la Poste 3 semaines du 30 juillet au 18 août prochain.

Le Conseil Municipal donne son accord pour qu'un courrier de mécontentement soit envoyé au Directeur de Secteur afin de revoir sa position.

- **Conseil Municipal des Jeunes** : les élections du auront lieu le 22 juin 2018,

- **100ème anniversaire** : à l'occasion du centième anniversaire de la fin de la Grande Guerre une commémoration sera organisée avec les Anciens Combattants et les écoles le 11 novembre. Il est demandé aux conseillers d'émettre des idées pour cette organisation.